

République Algérienne Démocratique et Populaire
**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
Scientifique**

Université Kasdi Merbah Ouargla
Faculté des Lettres et Langues
Département de Lettres et Langue Française



Mémoire présenté en vue de l'obtention du master

Option : science du langage

Titre

**L'usage de la langue française au sein de la
Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et
de la Construction**

Cas de la D.U.A.C de Ouargla

Présenté et soutenu publiquement par

DAIFLI Karim

Directeur de mémoire

BEBBOUKHA Mohamed

Jury


Mme. Goual Fatima	MCA	Président
Mme. Delhoume Nour elhouda	MAA	Rapporteur
Mr. Beboukha Mohamed	MAA	Examineur

Année universitaire : 2020-2021

**L'usage de la langue française au sein de la
Direction de l'Urbanisme de l'Architecture et
de la Construction**

Cas de la D.U.A.C de Ouargla

**Mémoire présenté et soutenu publiquement par
DAIFLI Karim**



Dédicace

A mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur amour, leur tendresse, leur soutien et leurs prières tout au long de mes études,

A toute ma famille pour leur soutien tout au long de mon parcours universitaire,

A mon encadreur pour sa patience, sa disponibilité et surtout ses judicieux conseils, qui ont contribué à alimenter ma réflexion.

A l'équipe pédagogique de département de la langue française à l'université Kasdi Merbah

A mon ami Abdelhamid ; qui m'a aidé à ce résultat.

Que ce travail soit l'accomplissement de vos vœux tant allégués, et le fruit de votre soutien infailible,

Merci d'être toujours là pour moi.



Remerciements

Ce travail est le fruit de la combinaison d'efforts de plusieurs personnes. Je remercie tout d'abord le tout puissant qui, par sa grâce m'a permis d'arriver au bout de mes efforts en me donnant la santé, la force, le courage et en me faisant entourer des merveilleuses personnes dont je tiens à remercier. Je remercie :

Mon Directeur de mémoire, Mr Mohammed Bebboukha pour son encadrement sans faille, son soutien moral, sa rigueur au travail, ses multiples conseils, ses orientations et sa disponibilité malgré ses multiples occupations ;

Tous les enseignants du département de français, pour leurs enseignements de qualité et leurs conseils qui nous ont permis de poursuivre notre itinéraire académique jusqu'à présent ;

Ma famille, Mes camarades, amis et connaissances et a Tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à l'accomplissement de ce travail.



Table des matières

I. Remerciements :	
II. Dédicace :	
III. Introduction générale.....	09
<u>Chapitre I : La politique linguistique en l'Algérie</u>	
Introduction	14
1.1 Statut du français dans la politique linguistique en Algérie.....	14
1.1.1 L'utilisation du français en Algérie pendant la colonisation française.....	14
1.1.2 L'utilisation du français en Algérie indépendante	14
1.2 statut de l'arabe dans la politique linguistique en Algérie.....	15
1.3 l'arabisation de l'administration et l'existence du français	16
1.4 Culture et langage architectural et information.....	17
1.4.1 Comparaison de la signification des éléments d'architecture à celle du langage	18
Conclusion	19
<u>Chapitre II : Présentation du corpus et de la méthodologie de l'enquête</u>	
Introduction.....	22
2. Présentation de l'organisme(DUAC).....	22
2.1 Rôle.....	22
2.2 Organigramme.....	23
2.3: Missions	23
2.4 Historique des générations des fonctionnaires	24
2.4.1 La 1ere génération	24
2.4.2 La 2eme génération	25
2.4.3 La 3eme génération	25
2.5 Présentation de l'enquête.....	26
2.6 Motivation de l'échantillon	27
2.6.1 Aperçu sur la formation architectural en Algérie	27
2.6.2 L'échantillon.....	28
2.6.3 Le questionnaire	28

2.7 Recueil des données	29
2.7.1 Méthode de l'enquête.....	29
2.7.2Lieu de l'enquête	29
2.7.3 Déroulement de l'enquête	30
2.7.4 Contenus du questionnaire.....	30
2.8 Analyse des résultats	31
Conclusion	40
IV. Conclusion Générale	44
V. Bibliographie	47
VI. Annexes	50
Autobiographie.....	50
Questionnaire.....	52
Résumés	55



Introduction

Introduction :

L'usage des langues en Algérie présente une multitude et une diversité où chacune des langues utilisées a son propre statut.

Parmi ces langues on cite deux langues officielles l'arabe et le Tamazight considérés comme des langues nationales et une troisième langue qui est le français considérée officiellement comme une langue étrangère. Pourtant cette langue est largement utilisée même au sein de l'administration algérienne, ce qui donne lieu à de vifs débats sur son statut réel en Algérie. .

Selon Pierre Bourdieu « Le rôle du langage est central parce que la langue est une représentation qui, à ce titre, possède une efficacité proprement symbolique de construction de la réalité »¹. Cette réalité ancrée par la position postérieure de la langue française par rapport à l'arabe et le tamazight, sa présence est permanente et apparente à travers son usage dans plusieurs domaines comme l'administration, l'économie, l'industrie, la médecine ...etc. .

La position du français comme une langue très véhiculaire et répandue en Algérie a ses causes qui les justifient en 1^{er} degré c'est l'histoire de la colonisation de l'Algérie par les français durant plus d'un siècle et son impact sur l'individu algérien.

Cela a permis à cette langue de s'imposer et envahir tous les secteurs sensibles de la société L'illusion du communisme linguistique, dit pierre Bourdieu" le trésor commun dont les empreintes sont déposées dans le cerveau de chacun" (Saussure).

¹ Benrabah, Mohamed. – *Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*. Paris, Séguier, 1999, p350.

A travers la présente recherche nous vérifieront l'utilisation de la langue française dans l'administration algérienne en prenant comme objet d'étude la direction d'urbanisme la DUAC. Ce domaine de construction de bâtiments a un rapport très fort avec le domaine de l'architecture.

Cette vission impose plusieurs questions : Comment cette langue étrangère a pu trouver son chemin dans le secteur de bâtiment et imposer son poids ; elle est devenue comme un barème d'évaluation des travaux produits dans ce domaine et aussi sa présence dans la formation architecturale à l'université et son impact est le degré de sa participation à l'évolution des travaux dans la vie professionnelle des architectes.

Pour cela, nous allons, d'abord, revenir sur la raison de sa présence dans le domaine de l'architecture et Puis, nous allons aborder ses champs d'application auprès de l'écrit, rédigé (compte rendu, procès-verbal (PV) de réunion, lettre de Soumission,.. etc.

Les objectifs tracés à travers cette recherche nous mènent à parler du fonctionnement de la langue française dans la conception architecturale et chercher ensuite la place qu'occupe le français dans le domaine de bâtiment en tant que moyen de communication au sein de la DUAC soit à l'écrit soit à l'oral. Pour cela on suppose que le savoir scientifique en architecture joue un rôle primordial dans la place qu'occupe le français dans la communication au sein de la DUAC.

La motivation qui nous a fait intervenir sur le choix du sujet provient des observations que nous avons constatées après un constat visuel durant la visite à l'administration de construction de Ouargla (DUC).

L'existence de cet organisme administratif remonte à l'ère de la colonisation française en Algérie; c'est un héritage colonial qui continue d'exister après l'indépendance. Son fonctionnement était au début purement en français durant presque 20ans. De plus les documents laissés, fiches techniques, rapports, communiqués, graphiques...etc., prouvent l'emploi de la langue française comme moyen de communication unique à l'oral et à l'écrit.

L'enrichissement de la documentation efficace du savoir hérité de l'ancienne génération (employeurs) qui est purement écrites en français sert comme une obligation pour la nouvelle génération de s'adapter à la situation en équivoque avec l'arabisation du système qui converge à la traduction de tous les signes linguistiques de la langue originale, qui est dans ce domaine le français comme source documentaire, vers la langue arabe.

Nos observations sur terrain montre que dans les documents surtout en ce qui concerne l'aspect technique on utilise souvent la documentation française basée sur les symboles, indices, icônes et plans architecturaux de tous genres (Génie civil, topographie reliefs, situations, implantations, réseaux VRD...etc.) à part quelques types de documents administratifs rédigés en arabe notamment ceux rédigés au niveau local c'est-à-dire les documents qui ne proviennent pas du ministère.

L'emploi du français dans le côté technique pourrait présenter une nécessité parce qu'il est lié à la nouvelle technologie qui provient actuellement de l'occident surtout la France qui est un pays géographiquement proche de l'Algérie et qui a des échanges économiques considérables avec notre pays.

Le recours à la rédaction écrite en arabe pourrait avoir un lien avec l'arabisation en Algérie en général et dans le secteur d'architecture en particulier et cela depuis l'enseignement supérieur à l'université en arrivant à son application dans les sociétés et administrations nationales.

Notre intervention d'enquête se base essentiellement sur le statut qu'occupe chacune des deux langues l'arabe et le français dans la direction de construction la DUC.

Notre travail est réparti en deux chapitres principaux : le premier chapitre aborde la politique linguistique en Algérie et mentionne le côté historique depuis la colonisation française et son impact dans cette francisation du secteur de bâtiment après l'indépendance.

En second lieu on parle de la politique d'arabisation du secteur de construction sur le plan technique et administratif.

Dans le deuxième chapitre nous vérifions l'usage de la langue française au sein de cette direction d'urbanisme et de construction la DUC à travers un questionnaire destiné aux employés ainsi que la classification de différents documents en usage dans cet organisme. On présente également le corpus, la méthodologie de l'enquête, le choix de l'échantillon, la méthode suivie pour le recueil et l'analyse des données.

La conclusion générale du présent mémoire rassemble tous les résultats obtenus grâce à la vérification scientifique faite à travers :

- Les observations de terrain.
- Les classifications et descriptions des documents en usage au sein de la DUC.
- L'analyse des réponses obtenues par l'intermédiaire du questionnaire destiné aux employés de cette direction.



Chapitre 1. La politique linguistique en Algérie

I INTRODUCTION :

Parmi nos objectifs visés dans notre recherche c'est d'abord d'essayer de faire une lecture générale sur la réalité linguistique en Algérie en prenant en considération le côté historique et les changements politiques en Algérie.

1-1 Statut du français dans la politique linguistique en Algérie

1.1.1 L'utilisation du français en Algérie pendant la colonisation française

La langue française a été introduite en Algérie par la colonisation française qui a duré plus d'un siècle, depuis 1830 jusqu'à 1962 date de l'indépendance. Durant cette période, c'était une politique de francisation dans différents domaines socioculturels, économiques et politiques dans le but d'effacer tous rapports d'appartenance à l'identité arabo-musulmane histoire, cultes, meurs, coutumes...etc. d'un peuple, selon Taled Ibrahimy « *Dès les premières années de la colonisation, une entreprise de désarabisation et de francisation est menée en vue de parfaire la conquête du pays* »¹

Les français basant sur l'enseignement en 1^{er} degré suivant une stratégie de désarabisation de la langue dans certains secteurs comme le secteur éducatif, la presse écrite, et sur le plan sociolinguistique dans l'échange langagier, dans la vie sociale quotidienne des algériens dans plusieurs parles locaux selon **DESIRAT Claude** : « *Dans l'Algérie de 1892, le français, langue maternelle, était principalement implanté dans les villes* »².

1.1.2) L'utilisation du français en Algérie indépendante

Après l'indépendance La langue française présente le support de travail de base de plusieurs organismes et secteurs comme les institutions administratives, économiques, sanitaire et constructifs continuent à fonctionner en langue française ce qui montre que la langue française est toujours vivante et plus pratique et fiable

¹TALEB IBRAHIMI. K : *Les algériens et leur(s) langue(s)*, éd El Hikma, Alger, 1997, p.36.

²DESIRAT Claude, *la langue française au 20ème siècle*, Ed : Bordas, Paris, 1976.

malgré les tentatives d'arabisation menée par l'état dans les années soixante-dix. L'objectif de donner à la langue arabe tous ses droits et ses valeurs et la proclamer comme une langue officielle a la place du français entre autre la prise a la fois de toute sorte d'appartenance a l'identité arabo-musulmane et de veiller à son évolution sur plusieurs niveaux. Cette arabisation n'a été poursuivie que dans certaines disciplines universitaires, sciences sociales, économiques, commerciales, éducatifs, Juridique ...etc. *Cheriguen Foudil dit « cette récupération totale de la langue nationale et sa nécessaire adaptation à tous les besoins de la société n'excluent pas « terme .encouragement »à l'acquisition de la langue étrangère » » il dit aussi « ... les medias, la presse orale et surtout écrite ont aussi apporte une contribution importante a la diffusion du français dans le pays »¹* . En revanche et malgré tous ces efforts de soutiens à la langue arabe reste la langue française la plus préférable au mode d'utilisation à travers son usage dans plusieurs domaines et précisément dans les branches techniques et scientifiques spécialisées notamment en médecine, sciences vétérinaires, enseignement en français et architecture . Cette dernière qui occupe une place dans cette étude en raison de son rapport avec la direction d'urbanisme et de construction la DUC.

1-2 Statut de l'arabe dans la politique linguistique de l'Algérie

L'arabe est considérée comme une langue officielle du 1^{er} rang dans l'Algérie indépendante pour une raison d'unifier les algériens car cette langue présente l'appartenance a une seule communauté arabe et qui s'attache à l'Islam pour garder le principe d'unifier les algériens selon *Cheriguen Foudil: « c'est la langue que l'Etat s'efforce d'imposer depuis l'indépendance de l'Algérie (1962). Ayant adhéré depuis cette date à la Ligue arabe, les dirigeants algériens se sont empressés d'affirmer l'arabité de l'Algérie, se gardant bien toutefois de la faire figurer dans les principes généraux régissant la société algérienne»²* c'est-à-dire une politique de déraciner les traits hérités de la francisation de l'Algérie pendant la période coloniale dans la même trajectoire l'état algérienne suite de l'officialisation de l'arabe au tant que une langue nationale en 1^{er} janvier 1971 le président H.BOUMEDIENE

¹Foudil, *politique slinguistiques en Algérie*. In : *Mots*, 52, septembre 1997, p : 66

²CHERIGUEN Foudil, *politiques linguistiques en Algérie*. In : *Mots*, septembre 1997, p : 62-63

déclare l'arabe comme une langue d'enseignement à l'école et à l'université sauf que cette dernière était limitée sur quelques filières science humaine et sociale ...etc. par contre les filières du savoir scientifique étaient purement en langue étrangères raison d'absence en outre l'administration est aussi subit un changement de système transitoire de français à l'arabe mais graduellement selon la particularité et la fonction de chacune Grand Guillaume dit : « (...) le premier est le domaine concerné par cette administration. Si les rapports avec l'étranger sont denses, l'arabisation est difficile ; pour le commerce extérieur, l'industrie, l'arabisation représente une complication inutile. Par contre, des secteurs comme la justice, l'intérieur, qui concernent que les populations locales, posent moins de problèmes »¹

1-3 L'arabisation de l'administration et l'existence du français :

En conjonction avec l'indication de ce titre qui parle de l'administration en Algérie cette dernière a subi une action d'arabisation opposée à celle de francisation, une bataille d'existence qui déclenche entre ce qui est hérité comme langue et ce qui est voulu être pratiqué dans plusieurs domaines même les secteurs techniques, scientifiques du savoir. Cheriguen Foudil dit à ce propos « ... le français, quant à lui apparaît comme la langue d'une incontournable modernité s'avère un outil encore privilégié dans l'acquisition des sciences et des technologies. »². Mais cette action d'arabisation n'a pas pu voir le jour car elle se trouve en face d'une réalité permanente de certaines volontés qui cherchent l'utilisation de la langue française à grande échelle au près de beaucoup d'administrations. comme il a dit Ahmed Moatassim pour l'usage de la langue « il apparaît à tout les niveaux, non seulement dans les administrations publiques ou privées, mais aussi dans la correspondance administrative, les imprimés, les procès verbaux, les quittances de loyer, d'eau, d'électricité, les opérations bancaires...le dualisme administratif semble toutefois plus accentué en Algérie qu'en Tunisie ou au Maroc »³ dans le même cadre il ajoute le même auteurs c'est qu'avant d'arabiser l'administration il fallait arabiser ses fonctionnaires qui sont des francophones et leurs connaissances la langue arabe

¹GRANDGUILLAUME Gilbert, *arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Ed : G.-P. Maisonneuve et Larousse, 1983

²Foudil, *politiques linguistiques en Algérie*. In : *Mots*, 52, septembre 1997, p : 62

³*Arabisation et langue française au Maghreb*, 1992 p36

faible mais petit à petit à travers plusieurs années et avec l'arabisation de l'enseignement supérieur ; cette action a mis au monde une génération contrairement opposable à l'ancienne génération qui connaît très peu sur le français et le plus sur la langue arabe ce phénomène a gravé la situation vers le pire contre un héritage documentaire franciser et une formation des fonctionnaires en arabe accentuer par l'absence des fondateurs professionnels du métier (ancienne génération) à cause d'écartement, la retraite, et l'immigration .. Etc. comme le cas de notre étude dans le domaine de construction qui penche sur le problème linguistique entre la formation et l'écrit documentaire.

1-4 Culture et langage architectural

L'architecture avec ses éléments signifiants et ces objets traduisant un système de communication équivalant à celle de l'écriture dans deux directions la 1ère c'est le chemin de patrimoine architectural et le 2ème chemin c'est la communication qui nous conduisons à comparer une ville à une langue (Lamizet, Sanson, 1997) et selon (Boulekbache Mazouz, 2002) dans son livre *Écritures et Écriture du Livre de Pierres* dite : « *Incite à s'interroger sur des* » cette approche sémiotique sert à donner aux éléments bâtis (signes) une signification de sens. Pour (Norberg-Schulz, 1997 : 102) dit « *pour transmettre des signifiés, l'architecture doit être un langage* »¹.

Diverses étapes d'analyse depuis les figures géométriques toutes simples, tels le cercle, le rectangle, le triangle et le pentagone, et leur agencement, de définitions d'éléments de base, comme la ligne et le plan, mais également, de définitions des éléments du volume, comme la sphère, la pyramide, le cube...etc. qui sont propres à un art qui met en forme l'espace.

Ces formes complexes doivent être étudiées en relation avec le programme architectural. Ainsi naissent les typologies permettant de classer les divers éléments. Leur mise en forme passe par de nouvelles catégories descriptives qui sont porteuses de sens, par exemple les ouvertures. Celles-ci peuvent être centrées, regroupées, verticales, horizontales, etc. Les mots employés dans ces descriptions suggèrent des

¹Christian Norberg-Schulz C., *L'art du lieu*, Paris, Moniteur, 1997 : p102

significations de base en sémiotique. Les ouvertures vont se préciser dans des objets concrets telles les portes et les fenêtres. Les relations entre les espaces bâtis font aussi l'objet de descriptions »¹.

1-4-1 Comparaison de la signification des éléments d'architecture a celle du langage :

« Ching a comparé la signification des éléments de l'architecture à celle du langage verbal, soit avec le vocabulaire, la phrase et le texte. Par ailleurs, les formalistes, écrit T. Todorov, ont distingué à l'intérieur de l'œuvre littéraire la présence de plusieurs plans super posés qui, pour posséder une substance différente, n'en ont pas moins des fonctions corrélatives : *“ainsi des phonèmes, de la prosodie, du rythme, de l'intonation, etc”*

En outre, il existe à la base des éléments signifiants du bâti un premier niveau d'articulation constitué d'éléments distinctifs ou de segments.

La signification des œuvres d'art repose sur la notion de “code” et sur les distinctions entre dénotation et connotation (au sens de Hjemslev). Toute trace architecturale possède deux faces écrit H. Boulekbache- Mazouz, *“une énigmatique déployée dans le visible, et une lisible tournée vers ceux qui ‘savent’; ceux qui détiennent le code de lecture”* La dénotation, toutefois, est difficile à cerner en architecture

Umberto Eco dit :« [...] le linguiste ne s'intéresse pas aux rapports entre le signe et son éventuel référent objectif, mais bien à la constitution interne du signe, à son pouvoir de signification, ainsi qu'au rapport entre le signifiant et le signifié » exemple le mot /mère/, le linguiste ne se pose pas la question de savoir comment le lexème en question peut renvoyer à un objet précis. : ceci relève des usages pratiques que l'on peut faire de la langue. Cependant, il n'ignore pas que/mère/ peut renvoyer à la génitrice de sexe féminin, dans le sens biologique le plus strict, aussi bien qu'à une série d'entités différentes ainsi désignées par métaphore (notre sainte mère l'Église, la maison mère, la mère patrie, etc.), mais encore à une série d'autres entités que le lexème suggère, telles que “amour”, “protection”, “nourriture”, etc.»¹

¹ - Gagnon et Nicolas Marier. Sémiotique du “passage” et du “séjour” en architecture.p140

Le développement le plus intéressant de la théorie du signe d'Eco est sans doute sa définition de "l'unité culturelle". Quelle serait la dénotation ou bien la référence au monde réel d'un personnage de roman, par exemple? Le concept d'"unité culturelle" repose sur le fait qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une référence au monde réel pour qu'une œuvre soit signifiante. » »¹

Les architectes parlent du langage spécialisé enseigné dans les écoles d'architecture, allant des catégories descriptives aux plans et devis. Ils se servent de typologies permettant de classer les divers éléments et leur mise en forme dans de nouvelles catégories descriptives qui sont, celles-là, porteuses de sens, les signes en architecture peuvent être des équivalents de la phrase étudiée en linguistique. Par analogie aux unités minimales de signes que sont les phonèmes, nous appelons nos unités de même valeur "archèmes". Par analogie aux morphèmes, nous appelons du nom de "chorèmes" les sèmes qui ont une signification spécifique de nature architecturale.

CONCLUSION :

La relation entre l'Algérie et la langue française prend des formes différentes et multiple selon sa vaste utilisation dans plusieurs domaines et que notre modeste travail dans ce chapitre sert à projeter la lumière sur le statut et la place qu'occupe cette langue en Algérie après l'indépendance dans plusieurs secteurs notamment dans l'administration qui est le résultat d'un l'héritage linguistique écrite/oral purement français de la colonisation ombragée sur la période de l'indépendance. C'est pourquoi Kateb Yacine considère le français comme « *un butin de guerre* ».

Cela avait un effet sur l'acquisition du français et son vaste usage avant l'intervention de la politique d'arabisation. A cet égard un problème est survenu après l'arabisation de l'administration et le bagage documentaire qui reste toujours écrit en français c'est-à-dire entre la pensée cognitive des fonctionnaires et

¹ - Gagnon et Nicolas Marier. Sémiotique du "passage" et du "séjour" en architecture p.142/143

l'exercice du travail tantôt en langue arabe, tantôt en langue française. D'un autre côté la continuité d'enseigner l'arabe à la place de français surtout dans les domaines de science a donné une génération universitaire totalement arabisante qui peut compliquer la situation professionnelle pour certaines personnes formées en arabe.

En plus au niveau de l'acquisition de l'information qui est parfaitement rédigée en français et à cause de l'absence de l'ancienne catégorie productive pour plusieurs raisons : retraite, immigration des têtes savantes ...etc. Ce qui avait provoqué un malaise dans la transmission du savoir-faire.

Dans un autre rapport de pertinence on a fait une petite lecture sur le rôle des signes architecturaux dans la fabrication des sens on leur donne une signification suivant une approche sémiotique on basent sur les deux principe d'analyse de la sémiotique de texte et l'image.



Chapitre 2. Présentation du corpus et la méthodologie de l'enquête

INTRODUCTION :

Dans ce chapitre nous allons voir toutes les informations nécessaires de l'institut objet d'intervention ainsi que tous les éléments fonctionnels de celle-ci et les méthodes adoptées dans la mesure d'effectuer une description lisible les différentes étapes de l'enquête.

2-Présentation de l'organisme :

L'institution s'appelle la DUAC - Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction wilaya de Ouargla ; son programme d'action dans les domaines de la construction, de l'urbanisme, de l'architecture et elle veille à son application conformément aux lois et règlements en vigueur et ce, en vue de la satisfaction de la demande régionale en la matière.

2.1 Rôles: on cite quelques rôles principaux :

- d'animer ou de faire réaliser toute étude prospective relative à l'évolution des activités en matière de développement urbain
- D'appliquer les textes législatifs et réglementaires régissant l'urbanisme ;
- De veiller à l'élaboration et à l'application des instruments d'urbanisme;
- De proposer les plans de développement à long, moyen et court termes en matière ;
- D'aménagement ou de réaménagement urbain ;
- Application des normes juridiques et spatiales liées à la création, au développement et au contrôle des lotissements et des groupes d'habitation
- Appliquer les règles juridiques régissant les voiries et les réseaux divers ainsi que les normes d'utilisation et de fonctionnement et des infrastructures urbaines notamment en matière de normes d'hygiène, de sécurité et de maintenance
- De veiller sur : maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre des infrastructures d'habitat, de logement et d'équipements publics ;
- application de la réglementation relative à l'exercice des professions

d'architecte et d'hommes de l'art, d'ingénieurs et d'experts, de bureaux d'études et d'entreprises et procéder à leurs agrément, classification et qualification, et de veiller à

-l'organisation et au fonctionnement des professions de l'architecture et de la construction ;

2.2 : L'Organigramme

- La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, comprend quatre(4) services :
- 1- Le Service de l'Urbanisme et des Aménagements Urbains
- 2- Le Service de l'Architecture et de la Construction
- 3- Le Service du Suivi des Marchés Publics
- 4- Le Service de l'Administration et des moyens ;
- Chaque service comprend, selon l'importance des tâches qui lui sont
- Confiées, au maximum quatre (6) bureaux.

2.3: Les Missions

I : Dans le domaine de l'Urbanisme

* Assurer, en liaison avec les organismes concernés, la mise en œuvre, le contrôle et le suivi des instruments d'aménagement et d'urbanisme *Préserver les sites et zones à vocation spécifique

*Veiller au respect des règles en matière d'urbanisme

* Organiser les interventions de revitalisation au sein des tissus urbains existants

* Programmer et assurer la mobilisation du foncier urbanisable à court, moyen et à long terme

* Instruire les demandes d'actes d'urbanisme et émettre les avis techniques nécessaires à l'établissement des actes y afférents

II : Dans le domaine de l'architecture

*Favoriser la création architecturale et les techniques de constructions adaptées aux sites, promouvoir un cadre bâti harmonieux et esthétique en fonction de caractéristiques géographiques, climatiques et sociales locales.

* Assurer la cohérence dans le développement de l'habitat, des équipements publics, des services et des activités.

* Assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée des programmes d'aménagement urbain et d'élaborer périodiquement leur état d'avancement.

III : Dans le domaine de la construction :

* S'assurer de l'application des documents techniques et réglementaires ainsi que des normes de construction en vigueur

* Recenser le potentiel de production des carrières et la localisation des gîtes de matériaux naturels utilisés dans la construction

*initier toute action de recherche visant la promotion et le développement des systèmes constructifs et des matériaux de construction

*Effectuer les contrôles réglementaires en matière de construction

L'inauguration de cette direction en 1949 pendant la période coloniale tous ses archives , documentaires et l'échange au mode parlé et écrit s'étaient en français au niveau des services interne de l'organisme et externe avec d'autres secteurs de même spécialité bureaux d'architectures, entre prises de réalisations, ...etc.

2.4-Historique des générations fonctionnaires :

2.4.1-La 1ere génération :

Après l'indépendance et au cours de la décennie ,après l'indépendance jusqu'à 1971 avant la loi d'arabisation des administrations, l'échange linguistique a pris le même rythme de la période de colonisation : messages , les décrets, les PV de chantier ,les lettre de toute sorte , les documents écrits ...etc. sont tous rédigés en langue française dans cette période a connue beaucoup de succès et de réussite au niveau d'étude et la pratique ; c'est-à-dire la bonne compréhension entre l'études des projets et l'exécution dans la réalité de ces derniers ; cette réussite est due

conformément linguistique entre la formation des fonctionnelles(travailleurs) qui était en français hériter ou enseigner aux universités dans le domaine de la construction.

2.4.2 La 2eme génération :

De l'officialisation de l'arabe autant qu'une langue nationale en 1971 et son obligation de la faire envahir et propager dans les secteurs administratifs de nature technique et scientifique articulent l'essentiel autour d'un échange linguistique francisé ceci divise le job en 2 partie qui ne parlent pas le même langage , une administration à ordre arabisé et une technique d'ordre française marquant ici une rupture entre l'éprit cognitif de pensée caractérise les travailleurs qui était purement française et l'ordonnance étatique imposable obligatoirement à l'intégration de l'arabe dans les l'échange linguistique écrite/oral entre le bloc administratif et le bloc technique a l'échelle interne et au niveau des instructions et l'application des lois législatifs a l'échelle extérieurs qui sont toujours en langue française remarquant ici une faille très profonde au niveau des instrument de travaille arabise et la documentation de consultation pour la mise en pratique qui est reste en français c'est a dire une rupture entre l'exécution (les employeurs) de pensée franco- phone et l'ordre d'exécution de tendance arabophone .

2.4.3-La 3eme génération :

Suivant notre analyse descriptive d'un fait d'état selon la succession des générations dans cet arrêt, on se trouve au pied d'une réalité d'un stade final de l'arabisation presque complète au niveau de la matière grise productive qui était conçue en arabe , au niveau des employeurs eux mêmes et au niveau de la communication avec ses écrits et orale dans tous les échanges interne et externe de l'organisme. cette génération aussi n'a pas pue atteindre l'objectifs tracé le décret officiel d'arabisation en 1981 qui a touché presque tous les organismes étatiques, dans la mesure d'avoirs plus progrès de compétence intellectuel au niveau de la production personnelle.

Dans cette circonstance l'arabisation des secteurs techniques et scientifiques notamment le secteur d'architecture à l'université en tant que stratégie a mis au monde la création et le développement des techniciens arabisants qui ne possèdent pas un bagage français consistant suivant leurs formation universitaire qui était uniquement en arabe.

La vie quotidienne professionnelle des fonctionnaires dans ce secteurs se trouve alors en face d'un obstacle de la documentation qui était écrite et rédigée en français et le bagage que possède certains employés dans ce domaine. dans ce cas-là ;il ya toujours un recours permanent à la recherche de la signification et l'équivalent des mots techniques spécialisés. Ce qui pousse à la traduction de l'arabe vers le français comme stratégie qui sert à réduire ce problème. Pourtant cette dernière ne tranchera jamais, mais elle donnera une multitude de choix et de probabilités à la recherche de la signification exacte du mot.

La perspective tracée par le ministre de l' habitat de former une génération productive fiable et compétente dans le domaine de la construction a connu des difficultés car la documentation technique en français est toujours présente sans une aucune action d'arabisation pour le changement qui reste un obstacle en face de la formation de l'esprit purement arabisé ; c'est à dire le courant ne passera pas entre la formation des universitaires subie en arabe et la nature des documents d'origine en français héritage de la colonisation .

2-5-Présentation de l'enquête

Nous cherchons par cette étude à identifier et à analyser les motivations des choix entre sections arabophones et francophones chez les fonctionnaires des deux disciplines. Les francophones sont le reste de l'ancienne génération restante depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. les arabisants sont la nouvelle génération dominante des diplômés de l'universitaire algérienne arabisante.

Le travail est effectué par le moyen d'une enquête par questionnaire. Elle nous permettra d'identifier les facteurs intervenant dans le choix des langues préférées dans la pratique et la mise en œuvre dans la réalisation des travaux dans le domaine de l'architecture, dans l'espoir de déterminer les tendances optionnelles qui caracté-

risent ce choix et de définir la valeur et le caractère de chaque langue dans le terrain En question.

Il s'agit d'une approche qualitative qui permet de comprendre l'attitude et la réaction des deux catégories de travailleurs au moment de la pratique et qu'elles sont les difficultés qui nuisent à leurs stabilité psychique personnelle au niveau de la langue d'échange optée pour le bon déroulement de travail et la bonne récolte professionnelle dans le secteurs du bâtiments .

2.6 Motivation et échantillon :

2.6.1-Aperçu sur la formation architecturale en Algérie

En Algérie plusieurs instituts, écoles supérieures et universités enseignent la spécialité d'architecture et les régimes de formation dans ces établissements sont de tailles différentes , qui ne sont pas semblable aux questions de choix de la langue d'enseignement qui se partage entre deux sections linguistiques : le français et l'arabe d'ailleurs il ya un choix de langue de formation qui se pose dès le départ à l'étudiant car très peu d'étudiants qui choisissent les établissements qui prenant en charge le français comme langue d'enseignement par contre l'arabe était choisie dans l'apprentissage du savoir dans plusieurs instituts sans se rendre compte de l'impact de ce choix pour leur insertion professionnelle dans les différents organismes de construction du pays ; ce problème de 1^{er} rang a ses conséquences non prévues ultérieurement sur le terrain d'exécution du métier. K. AIT DAHMANE dit :.« *L'apprentissage d'une langue étrangère est fondé sur son utilisation dans la vie scientifique et professionnelle* »¹

¹K. Ait Dahmane, <http://www.langue.superforum.fr>, « enseignement des langues étrangères en Algérie ».htm

2.6.2-L'échantillon :

Notre choix est porté sur le sujet suivant : « *l'emploi du français dans le milieu professionnel du bâtiment* » dans le cadre d'une étude analytique et enquête de terrain dans un organisme de construction : l'échantillon choisit : celui de la 3eme génération des fonctionnaires décrite au paravent de ce qu'elle présente comme résultat, réel, concrète, existante et lisible d'une politique de bataille entre la arabe et le français depuis l'indépendance à nos jours. .

Les professionnels qui exercent dans le domaine de l'architecture rencontrent des difficultés dans la rédaction de certains documents (le compte rendu, le procès verbal, les plans d'architecture et de génie civil ... etc.) qui incite beaucoup de travailleurs à rester des heures et des heures à décoder quelques signes de spécialité du français à l'arabe ou bien ils s'inscrivent pour l'amélioration de leur niveau en français à l'écrit comme à l'oral dans des écoles ou centres de langues.

Notre objectif, c'est donc de collecter les informations nécessaires pour la construction de notre recherche pour l'obtention des réponses à la question centrale présentée dans la problématique. Alors dans ce chemin on a opté pour un questionnaire destiné aux employés du corps administratif ainsi que le corps technique selon le découpage de l'organisme choisi : cible d'intervention.

2.6.3-Le questionnaire

Le questionnaire rédigé en deux langues arabe et français, est réalisé dans le but de faciliter la compréhension pour les deux catégories de fonctionnaire, les francophones et les arabisants dans les deux composants de l'organisme administratif et technique ; les réponses au questionnaire c'est volontairement dans la prise en considération de tous les critères souligner dans la constitutions de notre questionnaire . Le but c'est de savoir l'opinion au choix de la langue préférée d'échange linguistique dans ses deux cotés écrite /oral au niveau de chaque travailleur.

2.7 Recueil des données :

2.7.1- Méthode de l'enquête :

Dans l'objectif d'une analyse hypothético-déductive (quantitative) consiste à proposer au début de la recherche à titre d'hypothèse une réponse à une question et à valider ou invalider cette réponse. L'anonymat du questionnaire permet de bien avoir une liberté de réponses qui donne une opinion sincère et un point de vue personnel auprès des fonctionnaires interrogés. Les questions qui forment ce questionnaire sont en deux types : Questions fermées et questions ouvertes, tout dépend du contenu et de la forme :

-Les contenus : se composent des questions, concernant par l'opinion, la motivation, la représentation du sujet.

-La forme : Elle est en deux types structurés et non structurés.

- Les questions structurés ce sont des questions semi fermées et fermées qui nécessitent une réponse par « oui » ou « non »

- Les questions non structurée ce sont des questions ouvertes avec réponses librement élaborées.

2.7.2-Lieu de l'enquête :

- Comme il était mentionné au début de ce chapitre l'enquête se déroule dans les deux départements essentiels celui de La Direction de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction de Ouargla. le 1^{er} département présenté par le Service de l'Urbanisme et des Aménagements Urbains et Le Service de l'Architecture et de la Construction de tendance technique et le 2eme département présenté par Le Service du Suivi des Marchés Publics et Le Service de l'Administration et des moyens de tendance administrative.

- Dans ce regard on se trouve en face de deux catégorie opposées l'une par rapport a l'autre au niveau de choix de la langue utilisée.

- Une administration purement arabisante et un technique totalement francisé chaque équipe de l'un de ces départements a ses problèmes au niveau de la langue communicative dans leur échange linguistique ; c'est à dire qu'il ya une

problématique au niveau de la langue utilisée dans l'élaboration des travaux d'un cote et dans un autre cote au niveau de la constitution cognitive sculptée dans la pensée au niveau de la langue d'obtention du diplôme de chaque fonctionnaire.

Alors il ya une rupture entre l'outil langagier qui est arabisé et la documentation française héritée pour les techniciens et aussi la rupture entre la langue officielle de l'état qui est l'arabe et les écrits comme les codes des marchés , les lettres , les décrets ministériels qui sont écrits en langue française.

2.7.3-Déroulement de l'enquête :

Le principe dans cette phase c'est de distribuer un maximum de questions aux travailleurs dans chaque département avec tous leurs services techniques et administratives pour au moins obtenir un nombre considérable de réponse qui nous permettront de mieux comprendre la réalité sur terrain .

Le nombre des fonctionnaires interrogés dans cet organisme c'est 72 personnes réparties sur deux blocs : 24 agents dans le bloc administratif et 48 techniciens de toutes les catégories entre architectes ,ingénieurs, techniciens ...etc. Dans l'ensemble de 72 questionnaires on n'a récupéré que 60 qui se divisent comme suit : 40 pour le bloc technique et 20 de bloc administratif .

2.7.4-Contenu du questionnaire

Le questionnaire se compose des questions suivantes :

- 01- utilisez-vous la langue Arabe dans la communication interne de l'organisme?
- 02- Utilisez-vous la langue française dans la communication interne de l'organisme?
- 03- Etes-vous dans l'obligation d'utiliser la langue arabe ?
- 04- Etes-vous dans l'obligation d'utiliser la langue française ?
- 05-Avez-vous le choix d'utiliser la langue arabe/français ou les deux ?

06- Si vous adressez un écrit administratif à un autre service, vous le présentez en arabe ou français.

07- présence du français et de l'arabe dans les écrits administratifs reçus

08-La présence du français et de l'arabe dans les écrits administratifs

09- Qu'elle est la langue la plus pratiquée dans le domaine de la construction ?

10-vous êtes pour ou contre à l'arabisation ?

11- Pourquoi les documents techniques utilisés dans cet organisme sont-ils généralement écrits en français ?

2.7.5-Analyse des résultats

- **Question01** : - Utilisez vous la langue arabe dans la communication interne de l'organisme?

Les Choix : toujours /rarement/temps en temps

Réponse :

a-Bloc administratif : 90%beaucoup.....18 employés

5%temps en temps... 01 employé

5% rarement01 employé

-b-Bloc technique :75 % beaucoup30employés

5% temps en temps.....02 employés

20% rarement08 employés

Commentaire :

Parmi 60 personnes interrogées plus de 80% communiquant entre eux en arabe tandis que 5% parlent de temps en temps cette langue, et uniquement 15% qui n'en parlent que rarement dans les deux compartiments de l'organisme.

Résultat : la langue arabe c'est la langue dominante dans l'échange linguistique interne dans cet organisme.



02) Question 02 : -Utilisez-vous la langue française dans la communication interne de l'organisme?

Les Choix : toujours /rarement/temps en temps

Réponse :

a-Bloc administratif : 10%beaucoup 02employés

50%temps en temps... 10employé

40% rarement08 employé

b-Bloc technique : 25 % beaucoup10employés

30% temps en temps.....12 employés

45% rarement18 employés

Commentaire :

Dans les deux corps technique et administratif la mention rarement ; c'est elle qui porte le pourcentage le plus élevé au niveau de l'utilisation de la langue française comme langue d'échange interne dans l'organisme indiquée par le pourcentage 20% tandis que les deux mentions temps en temps et rarement successive allant de 36.66 %à 43.33%

Résultat : un taux de 20% d'utilisation du français dans cet organisme explique un taux d'échange faible entre les employés



03) Question 03 : - Etes-vous dans l'obligation d'utiliser la langue arabe dans le travail ?

Les Choix : oui /non

Réponse :

a-Bloc administratif : 90%oui..... 18 employés

10%non.....02 employés

- b-Bloc technique : 75 % oui30employés

25% non.....10 employés

Commentaire :

De 60 personnes questionnés 80% ont répondu par oui dans le cadre de l'obligation de se communiquer entre eux en arabe .par contre 20% on répond par non

Résultat : la langue arabe c'est la langue dominante obligatoire impose dans l'échange linguistique interne dans cet organisme (décret 1981)

Remarque : la réponse oui c'est concernant la nouvelle génération qui a exercées leurs études universitaire en arabe qui est majoritaire dans l'organisme que présente cette langue d'avantage plus que le français dans la transmission du savoir .

04) Question 04 : -Etes-vous dans l'obligation d'utiliser la langue française dans le travail?

Les Choix : oui /non

Réponse :

a-Bloc administratif : 90%non..... 18 employés

10%oui.....02 employé

- b-Bloc technique : 75 % non30employés

25% oui.....10 employés

Commentaire :

Presque 80% ont répondu par non dans l'obligation de se communiquer entre eux en français .par contre 20% :ont répondu par oui .

Résultat : la langue française c'est peu utiliser dans l'échange linguistique interne dans cet organisme .



Remarque : la réponse oui c'est exceptionnelle s'il s'agit d'une communication entre les francophones ancienne génération restante .

05) Question 05 : -Avez-vous le choix d'utiliser quelle langue dans le travail ?

Les Choix : arabe/français /les deux

Réponse :

a-Bloc administratif : 80% arabe..... 16 employés

10%français02 employé

10%les deux02 employé

b-Bloc technique : 65 % arabe26employés



25% français.....10 employés

10%les deux04 employé

Commentaire :

Presque 70% ont répondu par la mention : arabe et 20%choisissent la langue française par contre 10% on préféré de parler les deux langues

Résultat : la langue arabe et la plus choisie au 1^{er} choix dans l'échange linguistique interne dans cet organisme que les le français ou le bilinguisme

Remarque : le choix entre les trois possibilités de sélectionnèrent tous dépend du bagage linguistique de chaque personne et leur capacité.

06) Question 06 : -Si vous adressez un écrit administratif à un autre service, vous le présentez en arabe ou français.

Les Choix : arabe /français

Réponse :

a-Bloc administratif : 90%arabe..... 18 employés

10%français.....02 employé

- b-Bloc technique : 75 % arabe30employés

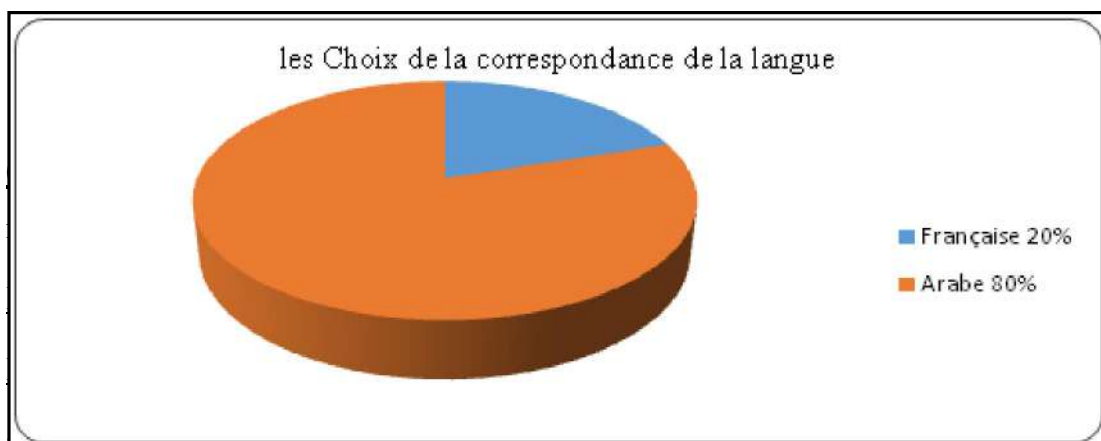
25% français10 employés

Commentaire :

Presque 80% dans la totalité globale des deux corps écrivent leurs écrits administratifs au mode de correspondance entre les services en arabe par cotre le reste 20% écrivent leurs écrits en français

Résultat: les écrits internes de correspondance administratif et technique entre les services majoritaire en langue arabe

Remarque : notant ici que les services techniques on une certaine particularité qui se trouve chez les enceins techniciens francophones qui aiment écrire en français et ça selon leur formation qui était en français.



b-Bloc technique : 20% arabe

80% français

Commentaire :

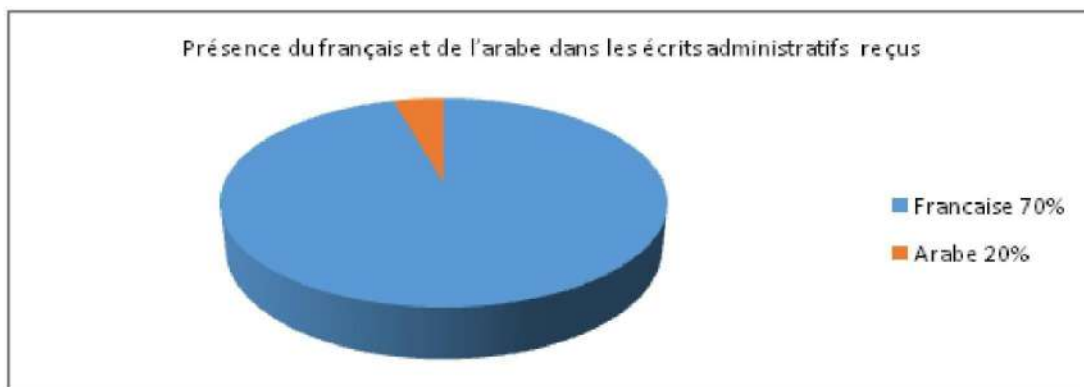
Il y a une inégalité entre la présence de l'arabe et le français au niveau des écrits reçus que la présence de la langue française caractérisé par plus de 70% en outre la langue arabe et de plus de 20%

et plus dominante que celle de l'arabe dans les deux corps

Résultat : les écrits externe reçus : Correspondance administratif et technique son majoritaire en français

Remarque : presque tous les correspondances reçus sont de nature technique due aux missions essentielles de l'organisme c'est la construction que se secteur qui n'a pas était arabisé au fond de leurs documentations hérité des générations francophones succèdent après l'indépendance

08)Question 08 : -présence du français et de l'arabe dans les écrits administratifs d'envoi.



Les Choix : arabe /français

Réponse :

a-Bloc administratif 70%arabe

30% français

b-Bloc technique : 80% arabe

20% français

Commentaire :

Une lecture sur les résultats des réponses sur la priorité des deux langues au niveau d'envois de courrier presque plus de 75% de fonctionnaires dans les deux blocs aiment envoyer leurs écrits en arabe tandis que, plus que 25 % restant leurs choix c'est l'écrit en français

Résultat : les écrits d'envois externes des courriers administratif et technique sont majoritaires en français.

Remarque : dans les mêmes blocs administratif et technique presque leurs envois de messages et toujours en arabe sauf quelques exceptions, s'il s'agit de courrier destiné aux entreprises et organisme qui fonctionnent totalement en français surtout les entreprises d'exécution ou des réponses aux lettres ministérielles.



09) Question09 : -Qu'elle est la langue la plus pratiquée dans le domaine de la construction ?

Les Choix : arabe / français

Réponse :

a-Bloc administratif : 30%arabe..... 06 employés

70%français.....14 employé

b-Bloc technique : 20 % arabe08employés

80% français32 employés

Commentaire :

La majorité des réponses dans les deux blocs on opte pour le français d'un pourcentage de 77% presque contre 23 % qui on une tendance vers l'arabe

Résultat : la langue la plus favorable comme une langue de pratique c'est le français s'explique par l'évolution de cette langue au niveau de la technologie

Remarque : le bien dans cette langue technique permet aux fonctionnaires d'être à jour avec les nouvelles technologies que le secteur d'architecture en a besoins toujours dans le développement de la construction.

10) Question 10 : -vous êtes pour ou contre l'arabisation ?

Les Choix : oui /non

Réponse :

a- Bloc administratif : 50%oui..... 10 employés

50%non.....10 employé

b- Bloc technique : 10 % arabe04employés

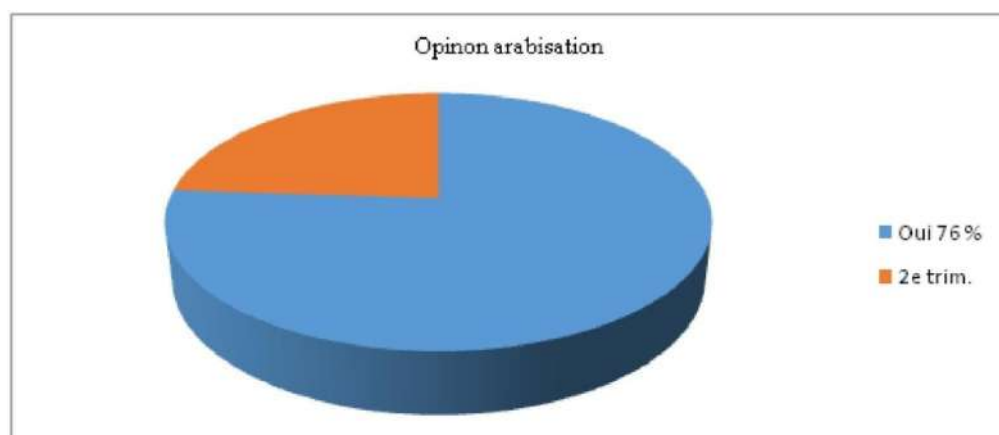
90% français36 employés

Commentaire :

Au niveau de bloc administratif ;il ya une égalité entre le pour et le contre au question de l'arabisation par contre dans le bloc technique dans sa majorité contre l'arabisation

Résultat : presque 76% dans la totalité des fonctionnaires sont contre l'arabisation et 24% sont pour

Remarque : cette distinction entre le bloc technique et administratif aux questions de



l'arabisation réside comme suite :—pour les techniciens l'arabisation a porté beaucoup de changement dans la création dans la recherche scientifique car la documentation est toujours en français.

- par contre pour administratifs le français a mis un pas en arrière devant l'arabisation que cette dernière a touché toutes les administrations étatiques depuis 1981 que cette date a permis la propagation de l'arabe petit à petit qui amortit l'impacte du français hérité après l'indépendance.

11)Question11 : - Pourquoi les documents techniques et administratifs utilisés dans cet organisme sont-ils généralement écrits en français ?

Les réponses :

la documentation administrative (financière) et technique étaient un héritage depuis la colonisation qui nous pousse à les suivre.

Le travail avec les grandes entreprises et les bureaux d'études à l'échelle nationale nous obligent d'utiliser la langue française.

. Le système architectural dépend des logiciels en français.

CONCLUSION :

L'effectif des fonctionnaires de DUAC - Direction de l'urbanisme de l'architecture et de la construction wilaya de Ouargla selon le choix de l'échantillon choisi qui est la 3ème génération exécutive dans le domaine de la construction dans ces deux blocs administratif et technique dans leur majorité au près de questionnaires proposés et distribués dans le but d'évaluer leurs intentions et leurs vœux et leurs souhaits à propos de la bonne exécution de leur organisme au sujet qui est l'usage de la langue pratique.

La répartition de l'échantillon selon le choix de la section d'étude montre que la majorité :

75% de l'effectif global suit sa formation en arabe et seulement 25% en français.

Ce pourcentage reflète une bonne partie de la réalité au niveau local, c'est que le recrutement des questionnés s'est fait au hasard et que la participation et la ré-

ponse aux questionnaires étaient volontaires et libres et aussi les résultats obtenus ne présentent que cette direction et pas d'autres directions dans le pays car chaque organisme a ses propres régimes tout dépend de la langue de la formation des étudiants en architecture (des fonctionnaires) dans leurs établissements, soit en arabe ou français et aussi facteur de lieu et de région sud et nord ...etc. . Car, généralement, les effectifs de fonctionnaires arabophones maîtrisant bien l'arabe que le français et la même chose pour les francophones qui ont une convergence vers le français et que c'est pour cette raison les questionnaires ont été écrits en deux langues l'arabe et le français dans les mêmes conditions pour faciliter la compréhension de contenu.

L'enquête nous a dévoilé ; une réalité intéressante que la préférence de convergence d'adaptation une des deux langues dans le domaine de la professionnalité tout dépend de plusieurs facteurs :

La connaissance de l'arabe est réclamée, mais elle n'est pas nécessaire ou indispensable pour effectuer le travail car le manque de documentation en arabe fait défaut au 1^{er} degré et aussi l'échange avec l'extérieur qui compte sur le français à l'échelle nationale

Car La connaissance du français, permet à l'employé de bien maîtriser son travail et que cette langue lui offre plusieurs préférences dans l'acquisition du métier architectural puisque c'est une langue universelle qui possède toutes les possibilités de recherche dans le domaine de la construction et l'urbanisation.

Un souhait de La connaissance des deux langues arabe et français à la fois permettent au fonctionnaire de bien positionner dans n'importe quelle situation au moment de la pratique professionnelle, mais cette possibilité est rarement disponible en mesure que chaque établissement de formation architecturale a le droit d'enseigner une seule langue

Soit en arabe ou en français dans l'ensemble du pays.

La langue arabe est une langue officielle ; elle est plus avantageuse que la langue française car elle facilitera l'échange linguistique de la communication interne dans l'organisme entre les travailleurs et aussi elle donne un accès direct plus pratique au traitement avec les clients locaux mais dommage son handicap réside

dans la rare présence et dans l'amélioration documentaire technique qui se base sur l'information du savoir qui ne se trouve que dans la documentation hérite de la colonisation .

-la présence de l'écrit en arabe ou en français en particulier l'envoi et les reçus sont condamnés par l'extérieurs et la nature de la langue d'échange dans le travail comme les entreprises de réalisation , les grandes sociétés de construction étrangères ; les décrets ministériels qui sont généralement en français qui posent un problème de communication dans l'organisme avec ces deux blocs administration/ technique de mentalité arabophone et un extérieur francophone qui provoque une difficulté dans l'échange de l'information .

De plus les données précédentes, issues de questions montrant une image très claire de la réalité historique et de la présence de la langue française que nous observons dans les contenus importants et considérables de documentation de toute sorte dans les placards de cet organisme. Alors à cette réalité historique, c'est elle qui a donné à la langue française la place qu'elle occupe aujourd'hui.



Conclusion

IV. Conclusion générale :

Une récapitulation générale de tout ce que nous avons expliqué et exprimé au cours de notre analyse et les résultats obtenus de notre modeste enquête qui a pris comme objet la place qu'occupe les deux langues arabe et française en Algérie après l'indépendance en particulier le français puisqu'elle est considérée comme une langue étrangère dans le but de déterminer le statut et la place qu'elle occupe cette dernière dans l'administration algérienne dans la prise en considération de toutes les changements politiques, culturels et historiques qui donnent à cette langue une certaine spécificité particulière de préférence d'échange linguistique au niveau social et au niveau professionnel c'est-à-dire que la langue française est considérée comme un moyen pratique d'intégration professionnelle en raison des documents rédigés en français.

De même la langue arabe d'ailleurs est présentée comme un élément sacré, culturel et identitaire qui traduit l'appartenance de l'Algérie à la communauté arabo-musulmane, alors sa présence toujours existante protégée par des décrets et des lois conçus comme un moyen d'appartenance et d'intégration sociale. Alors la langue française change complètement de statut. On passe du français comme première langue étrangère étudiée et enseignée pour elle-même à un français qui devient un moyen pratique dans certains secteurs comme notre domaine d'urbanisme et d'architecture.. Achouche dit à ce propos « *Malgré l'indépendance et les actions d'arabisation qui s'en sont suivies, les positions du français n'ont pas été ébranlées, loin de là, son étude ayant même quantitativement progressé du fait de sa place dans l'actuel système éducatif algérien* »¹

La question qui se pose c'est au niveau du rôle, rapport et valeur attribués à chaque langue dans un contexte professionnel selon les goûts, les attitudes et les choix et les objectifs tracés par les fonctionnaires

Le choix de la sélection du français comme langue d'étude, qu'elle présente comme avantage la communication (l'échange linguistique) et dans la richesse docu-

¹Achouche, Med. 1981. *La situation sociolinguistique en Algérie : langues et migration*. In *Centre de didactique des langues et des lettres de Grenoble*, p.46

mentaire transmise à l'état d'exécution d'un savoir surtout dans les domaines scientifiques.

Notre échantillon extrait au cœur d'un contexte bi linguistique au près d'un organisme purement étatique de la DUAC Ouargla ; présente un résultat de plusieurs politiques linguistiques exercées dans le champ de travail depuis l'indépendance comme l'arabisation et l'impacte de cette dernière sur le rendement productif personnel de chaque employeur dans le domaine de l'architecture.

Le fonctionnaire de cet organisme objet d'étude rencontre des difficultés à la détermination de sa langue de formation autrement dit l'étudiant arabophone quoi qu'il en soit suffisamment conscient de la valeur de chaque langue, son choix n'est pas toujours opéré en fonction de ses propres convictions. Il doit rattraper ce manque et apprendre d'autres langues en parallèle avec la langue de sa formation pour qu'il puisse s'adapter avec n'importe quelle situation dans sa vie professionnelle et qu'il soit suffisamment conscient de la valeur de n'importe qu'elle langue étrangère.

L'échantillon de la DUAC n'est qu'un exemple concret de combat entre plusieurs choix personnels des fonctionnaires en matière de la langue choisie à l'oral qui est l'arabe et la langue des écrits professionnels qui est tantôt l'arabe et tantôt le français.

Alors dans ce milieu de travail, la DUAC, les deux langues l'arabe et le français continuent d'exister ensemble. il faut aussi essayer de faire une logique d'unifier le système linguistique avec les instruments disponibles réels pour une meilleure maîtrise du métier et avoir des bonnes résultats dans ce domaine administratif qui a besoin d'une cohérence entre la langue administrative et celle technique et architecturale.



Références bibliographiques

Références bibliographiques :

- 1-**Gagnon, C. & Marier, N.** (2015). Sémiotique du “passage” et du “séjour” en architecture. *Recherches sémiotiques / Semiotic Inquiry*, 35(1), 139–162.
<https://doi.org/10.7202/1050990ar>
- 2-Ahmed Moatassime œuvre, Arabisation et langue française au Maghreb : un aspect sociolinguistique des dilemmes du développement, Date de publication originale(1992).
- 3-« La langue est un fait social ». Rapports entre la linguistique et la sociologie avant Saussure
Conférence à l'Université de Tunis (décembre 1999) Dans *Langage et société* .2012/4 (n° 142) Paul Wald.
- 4- Pierre Bourdieu dans son œuvre *Ce que parler veut dire: L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Éditeur : Fayard, 1982
- 5-« La langue est un fait social ». Rapports entre la linguistique et la sociologie avant Saussure
Conférence à l'Université de Tunis (décembre 1999) Dans *Langage et société* 2012/4 (n° 142) Paul Wald
- 6- CheriguenFoudil. Politiques linguistiques en Algérie. In : *Mots*, 52, septembre 1997
- 7-Bernard Lamzet, Pascal Sanson. *les langages de la ville* : Éditions Parenthèses1997
- 6- livre *Écritures et Écriture du Livre de Pierres* by Hafida Boulekbache Mazouz (Thèse de doctorat en Sciences de l'information et de la communication)
- 7- DESIRAT Claude, *la langue française au 20ème siècle*, Ed : Bordas, Paris, 1976
- 8-Boulekbache Mazouz H., *Écritures et écriture urbaine : référentiel communicationnel du livre de pierres et modèle cognitif dérivé*, Thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis, 2002.

- 9- A. J. Greimas, J. Courtés, *Sémiotique, dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, tome 1, Paris, Hachette, 1979.
- 10- **Achouche, M.** 1981. La situation sociolinguistique en Algérie : langues et migration. In
Centre de didactique des langues et des lettres de Grenoble.
- 11- **D. K. Ching** titre d'ouvrage *Architecture : Forme, espace, organisation*
- 12- **Christian Norberg-Schulz** C., *L'art du lieu*, Paris, Moniteur, 1997
- 13- K. Ait Dahmane, <http://www.langue.superforum.fr>, « enseignement des langues étrangères en Algérie ».
- 14- **Benrabah, Mohamed.** – *Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*. Paris, Séguier, 1999,
- 15- *Langages de l'architecture / architecture des langages : construction du sens dans le vocabulaire architectural*. Caroline COURBIERES/ Patrick FRAYSSE (HA Id:hal-01234371 <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01234371>. Submitted on 26 Nov 2015
- 16- Alain. Renier, « L'espace architectural et ses configurations de lieux », *Bulletin AFS*, 3, Juin 2003, p. 45-49 ; voir par exemple son analyse de la Grande Arche de la Défense et les configurations d'usage qu'il retrouve.



Annexes

Autobiographie

1) **Pierre Bourdieu**, né le 1er août 1930 à Denguin (Pyrénées-Atlantiques) et mort le 23 janvier 2002 à Paris, est un sociologue français d'origine béarnaise. Il est considéré comme l'un des sociologues les plus importants de la seconde moitié du xxe siècle. Son ouvrage *La Distinction* est considéré comme l'un des dix plus importants travaux en sociologie du siècle par l'Association internationale de sociologie.

2) Hafida Boulekbache-Mazouz

Architecte-urbaniste, Hafida Boulekbache-Mazouz est maître de conférences et Habilitée à Diriger des Recherches en sciences de l'information et la communication. Ses travaux portent, d'une part, sur l'étude des traces de la création comme une inscription de connaissances sur un support et, d'autre part, sur l'analyse du processus communicationnel des traces architecturales et de leur interopérabilité.

3) **Christian Norberg-Schulz**, né le 23 mai 1926, à Oslo, décédé le 28 mars 2000, à Oslo, était un architecte, historien et théoricien de l'architecture. Il est le père de la chanteuse Elizabeth Norberg-Schulz. Il a obtenu un diplôme en architecture à l'École polytechnique de Zurich, Suisse, en 1949. Il a étudié l'histoire de l'architecture à l'université d'Harvard et à Rome, obtenant le doctorat honoris causa à Hanovre. À partir de 1966, il est professeur à la faculté d'architecture d'Oslo.

Il parvint, à partir d'une synthèse des anciennes théories de l'architecture et des sciences sociales, vivifiée par une phénoménologie réaliste tirée de Martin Heidegger, à dégager une anthropologie cohérente qui dépasse l'ahistoricisme du Bauhaus sans tomber dans les défauts du structuralisme. Son œuvre est une importante contribution théorique au postmodernisme en architecture, bien qu'il ne l'ait pas revendiquée.

4) **A. J. Greimas, J. Courtés** : 1979 Publication de *Sémiotique : dictionnaire raisonné de la théorie du langage* avec Joseph Courtés, et d'*Apiedievusiržmones* [trad. *Des dieux et des hommes*, 1985]. Création des Documents du GRSL avec Greimas comme Directeur. La première de cinq discussions publiques entre Greimas et Paul Ricoeur, à Paris. Conférences

en mai à Helsinki ; rencontre avec des sémioticiens soviétiques à Leningrad (Saint-Pétersbourg) ; conférences et séminaires à l'Université de Vilnius, son dernier séjour en Lituanie.

5) **Albert Levy. Albert LEVY**, diplômé d'Architecture, docteur en Etudes Urbaines, chercheur CNRS,

6) **Francis D. K. Ching** est un graphiste d'architecture et de design. Il est professeur émérite à l'Université de Washington

7) **Umberto Eco** Est un universitaire, érudit et écrivain italien. Reconnu pour ses nombreux essais universitaires sur la sémiotique¹, l'esthétique médiévale, la communication de masse, la linguistique et la philosophie,

8) **Tzvetan Todorov** né le 1er mars 1939 à Sofia et mort le 7 février 2017 à Paris, est un critique littéraire, sémiologue, historien des idées et essayiste français d'origine bulgare.

9) **Pascal Sanson** est professeur des Universités (U. François Rabelais de Tours), il est aussi architecte D.P.L.G. Son axe de recherche principal consiste à appréhender des ensembles d'images, constitués en corpus représentatifs d'objets architecturaux et urbains, réels ou projetés.

Questionnaire :

Dans le cadre de notre travail de mémoire de master sur l'emploi de la langue française dans le milieu professionnel du bâtiment; nous vous remercions de bien vouloir répondre à ces questions.

Vous faites partie de quel service au niveau de l'organisme ?

Je fais partie de service de

Administratif

Technique

1) -Utilisez-vous la langue Arabe dans la communication interne de l'organisme?

Beaucoup

De temps en temps

Rarement

2) Utilisez-vous la langue française dans la communication interne de l'organisme?

Beaucoup

De temps en temps

Rarement

3) - Etes-vous dans l'obligation d'utiliser la langue arabe dans le travail ?

Oui

Non

4) -Etes-vous dans l'obligation d'utiliser la langue française dans le travail?

Oui

Non

5) -Avez-vous le choix d'utiliser quelle langue dans le travail :

Arabe

Français

Les deux

6) Si vous adressez un écrit administratif à un autre service, vous le présentez en :

Arabe

Français

Les deux

7) -présence du français et de l'arabe dans les écrits administratifs reçus en :

Arabe

Français

8)- présence du français et de l'arabe dans les écrits administratifs d'envoi.

Arabe

Français

09) Qu'elle est la langue la plus pratiquer dans le domaine de la construction ?

Arabe

Français

10) -vous êtes pour ou contre l'arabisation ?

Oui

Non

11) – Pourquoi les documents techniques et administratifs utilisés dans cet organisme sont-ils généralement écrits en français ?

.....
.....
.....



Résumés

Résumés

Notre étude, nous mène à des conclusions à propos de l'usage des deux langues l'arabe et le français dans le milieu professionnel. La langue arabe qui est « officielle » n'est pas encore généralisée dans le domaine professionnel notamment dans la DUAC qui est en rapport direct avec l'architecture en dépit de son rôle plus ou moins intéressant. L'arabe cède donc sa place au français dans plusieurs documents à cause de la formation subie en français dans le domaine de l'architecture. D'autres part le français paraît plus dynamique pour la majorité des Employés. L'usage du français, continue d'exister dans une institution publique, appartenant à l'Etat : l'organisme d'architecture et d'urbanisme de Ouargla est un exemple qui dévoile cette réalité.

Mots clefs :

- | | | |
|----------------------|-------|----------------------------|
| -La langue française | | -Domaine de l'architecture |
| -La langue arabe | -DUAC | -Domaine professionnel |

Summary

Our study leads us to conclusions about the use of the two languages Arabic and French in the workplace. The Arabic language which is "official" is not yet generalized in the professional field, especially in the DUAC which is directly related to architecture despite its more or less interesting role. Arabic therefore gives way to French in several documents because of the training received in French in the field of architecture. On the other hand, French seems more dynamic for the majority of Employees. The use of French continues to exist in a public institution, belonging to the State: the organization of architecture and town planning of Ouargla is an example which reveals this reality.

Key-words:

- | | | |
|------------------|-------|----------------------------|
| -French language | | -The field of architecture |
| -Arabic language | -DUAC | -The professional field |

ملخص

تقودنا دراستنا إلى استنتاجات حول استخدام اللغتين العربية والفرنسية في مكان العمل. لم يتم نشر اللغة العربية "الرسمية" بعد في المجال المهني، خاصة في DUAC التي ترتبط ارتباطاً مباشراً بالعمارة على الرغم من دورها المثير للاهتمام إلى حد ما. لذلك، تفسح اللغة العربية المجال للفرنسية في عدة وثائق بسبب التكوين الذي تلقاه الموظفين باللغة الفرنسية في مجال الهندسة المعمارية. من ناحية أخرى، تبدو اللغة الفرنسية أكثر ديناميكية لغالبية الموظفين. لذلك لا يزال استخدام اللغة الفرنسية موجوداً في مؤسسة عامة تابعة للدولة: الهندسة المعمارية وتنظيم المدن في ورقلة هو مثال يكشف عن هذا الواقع.

-الكلمات الافتتاحية :

- | | |
|------------------|---------------------------------------------|
| - اللغة العربية | - مجال الهندسة المعمارية |
| - اللغة الفرنسية | - مديرية التعمير والبناء والهندسة المعمارية |
| | - المجال المهني |